



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de publication : 14 décembre 2023

Date de révision : 17 mars 2026

Numéro de révision 3

1. Identification

Identifiant du produit

Nom du produit Lingette jetable germicide Super Sani-Cloth®

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit FDS 0475-00 FRANÇAIS

UN/ID 1987

Synonymes Aucun

Numéro(s) N° d'enregistrement EPA 9480-4

d'enregistrement Autres
informations Références : A22480, Q55172, P86984
Bidon et sac souple

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée À utiliser comme désinfectant sur des surfaces dures et non poreuses. Lire et comprendre l'étiquette dans son intégralité avant utilisation. Utiliser ce produit uniquement conformément aux instructions figurant sur l'étiquette. L'utilisation de ce produit d'une manière non conforme aux instructions figurant sur l'étiquette constitue une infraction à la loi fédérale.

Restrictions d'utilisation Réservé à un usage professionnel et hospitalier.

Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

Professional Disposables International, Inc. 400
Chestnut Ridge Road
Woodcliff Lake, NJ 07677

Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence PERS :
1 800 633-8253 (États-Unis/Canada)

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Liquides inflammables	Catégorie 3
Irritant pour les yeux	Catégorie 2A
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage

Précautions pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation en toute sécurité Tenir le produit à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'inflammation. Éviter tout contact avec les yeux. Se laver les mains après manipulation.

Conditions de stockage en toute sécurité, y compris les incompatibilités

Conditions de stockage Conserver dans un endroit frais et sec, à l'écart de toute source de chaleur et de flammes nues. Protéger le récipient contre les dommages physiques. Garder les récipients fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

8. Contrôles d'exposition/protection individuelle

Paramètres de l'environnement de travail, soumis à un contrôle obligatoire (MAC ou STEL)

Limites d'exposition

Nom chimique	TLV de l'ACGIH	PEL de l'OSHA	NIOSH
Alcool isopropylique 67-63-0	STEL : 400 ppm TWA : 200 ppm	TWA : 400 ppm TWA : 980 mg/m ³ (supprimée) TWA : 400 ppm (supprimée) TWA : 980 mg/m ³ (supprimée) STEL : 500 ppm (supprimée) STEL : 1 225 mg/m ³	IDLH : 2 000 ppm TWA : 400 ppm TWA : 980 mg/m ³ STEL : 500 ppm STEL : 1225 mg/m ³

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Alcool isopropylique 67-63-0	TWA : 200 ppm TWA : 492 mg/m ³ STEL : 400 ppm STEL : 984 mg/m ³	TWA : 200 ppm STEL : 400 ppm	TWA : 200 ppm STEL : 400 ppm	TWA : 200 ppm STEL : 400 ppm

Limites d'exposition professionnelle biologiques

Nom chimique	ACGIH
Alcool isopropylique 67-63-0	40 mg/L

Mesures techniques appropriées

Mesures techniques Une ventilation générale est suffisante dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures de protection individuelle, telles que l'équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes de protection si nécessaire pour éviter tout contact avec les yeux.

Protection de la peau et du corps Aucune mesure n'est requise dans des conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire Aucune protection respiratoire n'est requise dans des conditions normales d'utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Aspect Liquide clair à légèrement trouble sur un support non tissé
État physique Lingette pré-humidifiée

Couleur	Blanc
Odeur	Alcool
Seuil olfactif	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition (ou point d'ébullition initial ou intervalle d'ébullition)	Aucune donnée disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	
Limite d'inflammabilité dans l'air		
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	23 °C / 73,4 °F	CC (coupe fermée)
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	
SADT (°C)	Aucune donnée disponible	
pH	Aucune donnée disponible	
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible	
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	
Solubilité	Aucune donnée disponible	
Solubilité dans l'eau	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur (inclut le taux d'évaporation) disponible	Aucune donnée	
Taux d'évaporation disponible	Aucune donnée	
Densité et/ou densité relative disponible	Aucune donnée	
Masse volumique apparente disponible	Aucune donnée	
Densité du liquide	Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	
<u>Autres informations</u>		
Teneur en COV (%)	Aucune information disponible	

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Non réactif dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales de stockage et de manipulation.
Risque de réactions dangereuses	Ce produit peut réagir avec des agents oxydants puissants.
Conditions à éviter	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'inflammation.
Matériaux incompatibles	Éviter tout contact avec des agents oxydants puissants.
Produits de décomposition dangereux	La décomposition thermique peut produire des oxydes de carbone.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	D'après les données d'essai, le produit est classé dans la catégorie de toxicité IV de l'EPA. L'inhalation de brouillards ou de vapeurs peut provoquer des maux de tête, des vertiges, de la somnolence, de la confusion et d'autres effets sur le système nerveux central.
------------	---

- Contact avec les yeux** D'après les données d'essai, le produit est classé dans la catégorie de toxicité II de l'EPA. Provoque une irritation des yeux accompagnée de rougeurs, de larmoiements et de picotements.
- Contact avec la peau** D'après les données d'essai, le produit est classé dans la catégorie de toxicité III de l'EPA. Aucun effet indésirable n'est à craindre.
- Ingestion** L'ingestion est peu probable en raison de la forme du produit. Aucun effet indésirable n'est à prévoir.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Mesures numériques de la toxicité

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Alcool isopropylique 67-63-0	4 710 – 5 840 mg/kg (rat)	= 4 059 mg/kg (lapin)	> 10 000 ppm (rat) 6 h
Chlorure de n- alkyldiméthylbenzylammonium 68391-01-5	= 850 mg/kg (rat)	= 2 300 mg/kg (lapin)	-

Effets immédiats et différés ainsi qu'effets chroniques résultant d'une exposition à court et à long terme

- Corrosion/irritation cutanée** Non classé.
- Lésions oculaires/irritation des yeux** Provoque une grave irritation des yeux.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Non classé.
- Mutagenicité sur les cellules germinales** Non classé.
- Cancérogénicité** Non classé.
- Toxicité pour la reproduction** Non classé.
- STOT - exposition unique** Peut provoquer une somnolence ou des vertiges.
- STOT - exposition répétée** Non classé.
- Risque par aspiration** Non classé.

12. Informations écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas considéré comme nocif pour les organismes aquatiques ni susceptible de provoquer des effets néfastes à long terme sur l'environnement. Un risque pour l'environnement ne peut être exclu en cas de manipulation ou d'élimination non conforme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Alcool isopropylique 67-63-0	CE50 : >1 000 mg/L (96 h, Desmodesmus subspicatus) EC50 : >1 000 mg/L (72 h, Desmodesmus subspicatus)	LC50 : =9 640 mg/L (96 h, Pimephales promelas) CL50 : =11 130 mg/L (96 h, Pimephales promelas) LC50 : >1 400 000 µg/L (96 h, Lepomis macrochirus)	-	CE50 : = 13 299 mg/L (48 h, Daphnia magna)

Persistence et dégradabilité Aucune donnée disponible pour ce produit.

Bioaccumulation Aucune donnée disponible pour ce produit.

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Alcool isopropylique 67-63-0	0,05

Autres effets indésirables Aucun connu.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des lingettes Ne pas réutiliser la lingette. Jeter la lingette usagée à la poubelle. Ne pas jeter dans les toilettes.

Élimination de l'emballage Récipient non rechargeable. Ne pas réutiliser ni recharger ce récipient. Éliminer conformément à toutes les réglementations locales, régionales et nationales.

14. Informations relatives au transport

	Numéro UN	Nom d'expédition exact	Classe de danger	Groupe d'emballage	Danger environnemental
US DOT	UN1987	Alcools, n.s.a. (Isopropanol), quantité limitée	3	III	Sans objet
IMDG	UN1987	Alcools, n.s.a. (Isopropanol), quantité limitée	3	III	Sans objet
IATA	UN1987	Alcools, n.s.a. (Isopropanol), quantité limitée	3	III	Sans objet

15. Informations réglementaires

Inventaires internationaux
 TSCA

Contactez le fournisseur pour connaître l'état de conformité de l'inventaire.

DSL/NDL

Contactez le fournisseur pour connaître l'état de conformité de l'inventaire.

EINECS/ELINCS

Contactez le fournisseur pour connaître l'état de conformité de l'inventaire.

ENCS	Contactez le fournisseur pour connaître l'état de conformité de l'inventaire.
IECSC	Contactez le fournisseur pour connaître l'état de conformité de l'inventaire.
KECL	Contactez le fournisseur pour connaître l'état de conformité de l'inventaire.
PICCS	Contactez le fournisseur pour connaître l'état de conformité de l'inventaire.
AIIC	Contactez le fournisseur pour connaître l'état de conformité de l'inventaire.
NZIoC	Contactez le fournisseur pour connaître l'état de conformité de l'inventaire.
TCSI	Contactez le fournisseur pour connaître l'état de conformité de l'inventaire.

Légende :

TSCA - Inventaire de la section 8(b) de la loi américaine sur le contrôle des substances toxiques
DSL/NDSL - Liste des substances domestiques/Liste des substances non domestiques du Canada
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées
ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes de Chine
KECL - Substances chimiques existantes et évaluées de Corée
PICCS - Inventaire philippin des produits chimiques et des substances chimiques
AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels
NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques
TCSI - Inventaire taïwanais des substances chimiques

Réglementation fédérale américaine

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi de 1986 portant modification et reconduction de la loi Superfund (SARA). Ce produit ne contient aucune substance chimique soumise aux obligations de déclaration prévues par la loi et le titre 40 du Code des règlements fédéraux, partie 372.

Catégories de danger SARA 311/312

Si ce produit répond aux critères de déclaration EPCRA 311/312 de niveau II prévus au 40 CFR 370, se reporter à la section 2 de cette FDS pour les classifications appropriées. En vertu des réglementations modifiées au 40 CFR 370, la déclaration EPCRA 311/312 de niveau II pour l'année civile 2017 devra être conforme aux classifications de danger mises à jour.

CERCLA

Ce produit n'est pas soumis à l'obligation de déclaration prévue par la loi CERCLA. Toutefois, de nombreux États ont des exigences plus strictes en matière de déclaration. Signalez tout déversement conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales.

Réglementations des États américains

Proposition 65 de Californie

Ce produit n'est pas soumis à l'obligation de déclaration en vertu de la Proposition 65 de Californie.

Informations sur l'étiquette de l'EPA

Numéro d'enregistrement de l'EPA pour les pesticides : 9480-4

16. Autres informations

NFPA
HMIS

Risques pour la santé 2
Risques pour la santé 2

Inflammabilité 3
Inflammabilité 3

Instabilité 0
Risques physiques 0

Risques particuliers -
Protection individuelle X

Liste des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Date de publication 14 décembre 2023

Date de révision 17 mars 2026

Note de révision 3.

Avertissement

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont, à notre connaissance, exactes à la date de sa publication. Les informations fournies sont uniquement destinées à servir de guide pour la manipulation, l'utilisation, la transformation, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet en toute sécurité et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que le matériau spécifiquement désigné et peuvent ne pas être valables pour ce matériau utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout autre procédé, sauf indication contraire dans le texte.

Fin de la fiche de données de sécurité